

**VILLE D'EU**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Délibération N° 2025/334/DEL/1.1**

**Séance du 16 DECEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 décembre à 19 h 15, se sont réunis à la salle du carrosse, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

**Présents** : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, Mme FIRION Isabelle, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. DUCHAUSSOY Joël, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : M. BOSCHER Emmanuel par Mme BRIFFARD Claudine, M. SEIGNEUR par M. BARBIER Michel, Mme CHAVES Hélène par M. GODEMAN Sébastien, Mme BOUQUET Marie Odile par M. DENEUFVE Gilbert, M. ACCARD Stéphane par Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice, Mme GAOUYER Marie-Françoise par Mme DUJEANCOURT Anne.

**Absente** : Mme THERIN Aurélie.

**Le secrétariat a été assuré par** : M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 10/12/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 20	Nombre de pouvoirs : 8      Absente : 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : AVENANT N° 12 AU MARCHÉ DE CONCEPTION, DE REALISATION, D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC, D'ECLAIRAGE SPORTIF, D'ECLAIRAGE DE MISE EN VALEUR, DES ILLUMINATIONS FESTIVES ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE DE LA VILLE D'EU**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le marché relatif à la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, d'éclairage de mise en valeur des illuminations festives et de signalisation lumineuse tricolore de la Ville d'EU a été notifié le 12 décembre 2013 - à la Société GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX - Object'Ifs Sud - 860 Boulevard Charles Cros - 14123 IFS - pour une durée de 12 ans et 2 mois.

Le montant initial sur la durée totale du marché (G0+G1+G2+G3+G4+G5) s'élève à 5 136 620 € HT soit 6 163 944 € TTC (hors révision de prix) :

- Poste G0 : Exploitation
- Poste G1 : Gestion énergétique

.../...

- Poste G2 : Maintenance à garantie de résultats
- Poste G3 : Petits travaux d'entretien et gestion des sinistres et vandalismes
- Poste G4 : Investissement
- Poste G5 : Illuminations festives

Récapitulatif des avenants :

- Avenant n° 1 : Ajournement des travaux du poste G4 « reconstruction des installations » pour les années 2017 et 2018 en raison des difficultés financières de la Ville d'Eu - prolongeant ainsi le contrat de deux ans jusqu'en 2027.
  - Avenant n° 2 : Reprise des travaux du poste G4 « reconstruction des installations » pour l'année 2019 à hauteur de 125 859,50 € HT au lieu de 299 620,04 € HT comme initialement prévu au marché - lissant ainsi le solde cumulé de 173 760,54 € HT sur les années 2020 à 2027 soit 21 720,06 € par an.
  - Avenant n° 3 : Modification du montant du budget alloué aux travaux du Poste G4 « reconstruction des installations » pour l'année 2020 à hauteur de 125 859,50 € HT au lieu de 299 620,04 € HT comme initialement prévu au marché - auquel s'ajoute le report cumulé de 30 113,67 € HT par an de 2020 à 2027. Le solde de l'avenant n° 3 de 173 760,54 € HT soit 24 822,93 € HT par an est lissé de 2021 à 2027.
  - Avenant n° 4 : Modification du montant du budget alloué aux travaux du Poste G4 « reconstruction des installations » pour l'année 2021 à hauteur de 125 859,50 € HT au lieu de 299 620,04 € HT comme initialement prévu au marché - auquel s'ajoute le report cumulé de 54 936,60 € HT par an de 2021 à 2027. Le solde de l'avenant n° 4 de 173 760,54 € HT soit 28 860,09 € HT par an est lissé de 2022 à 2027.
  - Avenant n° 5 : Modification du montant du budget alloué aux travaux du Poste G4 « reconstruction des installations » pour l'année 2022 à hauteur de 125 859,50 € HT au lieu de 299 620,04 € HT comme initialement prévu au marché - auquel s'ajoute le report cumulé de 85 823,93 € HT par an de 2022 à 2027. Le solde de l'avenant n° 5 de 173 760,54 € HT soit 34 752,11 € HT par an est lissé de 2023 à 2027.
  - Avenant n° 6 : Modification du montant du budget alloué aux travaux du Poste G4 « reconstruction des installations » pour l'année 2023 à hauteur de 125 859,50 € HT au lieu de 299 620,04 € HT comme initialement prévu au marché - auquel s'ajoute le report cumulé de 85 823,93 € HT par an de 2023 à 2027. Le solde de l'avenant n° 6 de 173 760,54 € HT soit 43 440,14 € HT par an est lissé de 2024 à 2027.
  - Avenant n° 7 : Ajout de prix nouveaux au bordereau de prix unitaire du poste G4 « reconstruction des installations ».
- Avenant n° 8 : Modification du montant du budget alloué aux travaux du Poste G4 « reconstruction des installations » pour l'année 2024 à hauteur de 125 859,50 € HT au lieu de 299 620,04 € HT comme initialement prévu au marché - auquel s'ajoute le solde cumulé existant de 164 016,17 € HT par an de 2024 à 2027. Le solde de l'avenant n° 8 de 173 760,54 € HT soit 57 920,18 € HT par an est lissé de 2025 à 2027.
- Avenant n° 9 : A pour objet de préciser les prestations au titre desquelles le SDE76 est substitué à la Ville du fait de l'adhésion de cette dernière en son sein pour exercer les droits et obligations de celle-ci au titre du Contrat.

## Délibération N° 2025/334/DEL/1.1

- Avenant n° 10 : Modification du montant du budget alloué aux travaux du Poste G4 « reconstruction des installations » pour l'année 2025 à hauteur de 125 859,50 € HT au lieu de 299 620,04 € HT comme initialement prévu au marché - auquel s'ajoute le solde cumulé existant de 221 936,36 € HT par an de 2025 à 2027. Le solde de l'avenant n° 10 de 173 760,54 € HT soit 86 880,27 € HT par an est lissé de 2026 à 2027.

- Avenant n° 11 : Modification du montant du budget alloué aux travaux du Poste G4 « reconstruction des installations » initialement prévu pour l'année 2026 (conformément à l'article III.5. du contrat « La modification ou le décalage du calendrier d'exécution du fait de la Ville entraînerait une modification des engagements contractuels du titulaire qui devra être actée par voie d'avenant »). Le budget du poste G4 pour l'année 2026 est à nouveau porté à hauteur de 125 859,50 € HT auquel s'ajoute le solde cumulé existant de 379 824,74 € HT par an de 2026 à 2027. Le budget annuel total pour 2026 a donc été porté à hauteur de 505 684,24 € HT.

L'avenant N°12 joint à la présente délibération reprend les deux derniers avenants n°10 et n°11 qui n'ont pas été examinés et visés par le Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime, bien que le SDE76 soit devenu compétent sur le territoire de la Ville d'Eu au titre des investissements après l'adhésion de la Ville au SDE76 et la signature de l'avenant n°9.

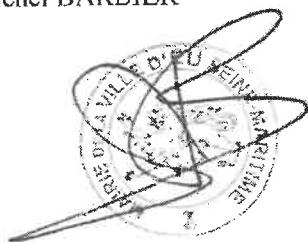
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à régulariser ces deux avenants afin de permettre les paiements dus par le SDE76 au titre de sa compétence, le présent avenant n°12 fait intervenir a posteriori le SDE76 sur ces actes. Le SDE76 déclare accepter sans réserve les conditions contractuelles et financières déterminées par les avenants n°10 et n°11 du marché 2013/19 pour le champ de compétences qui le concerne.
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,  
Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,  
Samuel RUELLOUX

